Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260629-2026_0629_070-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
29 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 23 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 28 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 28 (M. Jean-Michel FILY ne prend pas part au vote)

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTEBARGE - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Anne-Thérèse GOUGEON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Anne-Thérèse GOUGEON à Mme Christelle RENAUD

OBJET : 2026/0629/070 : ÉDUCATION : DÉNOMINATION DES ÉCOLES PUBLIQUES.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260629-2026_0629_070-DE

Vu l'avis de la commission affaires scolaires, enfance et jeunesse en date du 10 juin 2026,

Madame Isabelle LE MARCHAND, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, enfance et jeunesse, informe les membres du Conseil municipal que la dénomination des écoles publiques constitue une demande régulièrement exprimée depuis plusieurs années par les familles, les équipes éducatives et les élus.

Afin de répondre à cette attente, un groupe de travail associant élus municipaux, représentants des parents d'élèves et enseignants a été constitué. Ce groupe avait pour mission de proposer plusieurs binômes de noms permettant d'identifier l'école maternelle et l'école élémentaire tout en conservant une cohérence entre les deux établissements. Les propositions pouvaient notamment s'appuyer sur des personnages réels ou fictifs, des œuvres ou des éléments de l'imaginaire.

Les propositions retenues ont ensuite été soumises à une consultation citoyenne organisée du 22 février au 8 mars 2026. Cette consultation comprenait un vote ouvert à l'ensemble de la population ainsi qu'un vote spécifique destiné aux élèves des écoles concernées. Au total, 804 personnes ont participé à cette démarche.

À l'issue de cette consultation, la proposition composée des noms « La Canopée » et « Le Rouge-Gorge » est arrivée en tête des suffrages exprimés.

Il est proposé de retenir ces dénominations pour les écoles publiques de la commune :

- École maternelle publique La Canopée,
- École élémentaire publique Le Rouge-Gorge.

Ces nouvelles dénominations pourraient faire l'objet d'une inauguration associant les enfants, les équipes éducatives et les familles au cours du quatrième trimestre 2026.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 28 voix « POUR », M. Jean-Michel FILY ne prenant pas part au vote,

- approuvent ces dénominations pour les écoles publiques de la commune,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE